



## Prévoyance complément de salaire

Par **beauvoir59**, le **29/06/2018** à **15:22**

Bonjour,

je suis en 2eme catégorie d'invalidité je perçois une rente  
je suis arrivée à terme de mon allocation de retour à l'emploi suite à ma rupture conventionnelle,  
ma prévoyance vivinter a complété le mois de mars avec ma rente et depuis je ne reçois que ma rente es-ce normal cet organisme est très compliqué à comprendre je leur écrit sans arrêt aucun ne me réponds au téléphone il n'y a personne comment faire

avez-vous des conseils  
merci  
cordialement

Par **P.M.**, le **29/06/2018** à **18:15**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...  
Il faudrait connaître les conditions générales et particulières de la prévoyance d'invalidité pour savoir jusqu'à quand la rente vous est due mais il est étonnant qu'elle ne le soit plus sous réserve de production éventuellement d'un justificatif...  
Si vous n'obtenez pas de réponse, il faudrait utiliser la mise en demeure par lettre recommandée avec AR...

Par **beauvoir59**, le **30/06/2018** à **21:35**

bsr

merci de votre réponse je vais suivre votre conseil  
bonne soirée

cordialement